**REGLEMENT INTERIEUR**

** STUDIO DE DANSE ABONDANSE**

 **(mis à jour le 17 Septembre 2024)**

1. **Inscription et paiement**

Une fiche d’inscription sera complétée à la rentrée avec choix du cours à l’année accompagnée du règlement par chèque (à l’ordre de Lucy MESSAGER) suivant les montants ci-dessous :

**COURS LES MARDIS SOIRS (de septembre à juin)**

COURS EVEIL (4-6 ans) 45 min : 220€ l’année

COURS INITIATION (7-10 ans) 1h : 240€ l’année

COURS ADOS (11-14 ans) 1h15 : 260€ l’année

COURS ADULTES 1h15 : 260€ l’année

COURS ADULTES LES LUNDIS MIDIS 1h : 220€ l’année

*Tarif dégressif selon le moment de l’inscription.*

**Possibilité de régler en 2 chèques** (1er encaissement en octobre, 2ème encaissement en janvier)

Deux cours d’essai sont proposés à la rentrée de septembre, le planning des cours sera définitif qu’à l’issue des 2 semaines d’essai.

Aucun remboursement ne sera effectué, y compris dans les cas où le studio de danse ABonDanse ne pourrait plus ouvrir en raison d’un événement indépendant de sa volonté (épidémie, conditions météorologiques…).

Annulation possible en cas d’arrêt médical de 6 mois minimum sur présentation d’un certificat médical.

Le studio de danse ABonDanse se réserve le droit d’annuler des cours par manque d’inscrits.

Si un cours compte moins de 4 présents, le studio de danse ABonDanse se réserve le droit d’annuler le cours.

1. **Vols et dégradations**

Le studio de danse ABonDanse décline toute responsabilité en cas de vols ou dégradations que pourraient subir ses adhérents à l’extérieur du studio, dans le vestiaire ou au sein du studio.

1. **Consignes pendant les cours - Absences**

Pour des raisons de sécurité, les cours ne sont pas publics, les parents, amis ou danseurs d’autres cours ne sont pas admis dans le studio de danse.

Il est demandé au maximum une ponctualité sur les heures de cours (pour déposer votre enfant et venir le chercher).

En cas de retard, le professeur est en droit de ne pas accepter l’élève à son cours. Les élèves s’engagent à être assidus afin de ne pas gêner la progression du travail de l’année.

Les élèves sont tenus d’arriver entre 5 à 10 minutes avant le début des cours et doivent quitter le vestiaire au plus tard 15 minutes après la fin de leur cours.

Les responsables légaux s’engagent à accompagner leur enfant mineur à la salle de danse ou de spectacle et à venir les rechercher. En décidant de le laisser venir ou partir seul, ils déchargent la responsabilité au studio de danse ABonDanse pour tout problème qui surviendrait.

Si une personne tierce doit venir récupérer l’enfant durant l’année, le studio de danse ABonDanse demande une autorisation écrite signée par l’un des deux parents.

Toute absence prévisible devra impérativement être signalée dans les meilleurs délais.

Les enfants des adhérents adultes ne peuvent assister aux cours de leur maman.

Le studio de danse ABonDanse décline toute responsabilité sur les élèves en dehors des heures de cours.

Par son inscription, l’élève s’engage à respecter le règlement intérieur.

Interdiction de manger au sein du studio de danse.

1. **Le GALA de fin d’année**

La participation n’est pas obligatoire, la Direction demande la précision du souhait de participation ou de non participation avant le mois de janvier, passé ce délai, l’élève sera dans l’obligation de participer aux répétitions générales ainsi qu’au spectacle.

Si vous souhaitez y participer, une participation aux frais de costumes vous sera demandée **si besoin** ne dépassant pas 5€ par élève.

La participation aux spectacles implique une présence obligatoire tout le long de l’année toute absence répétée sera signalée aux parents des élèves mineurs et pourra faire l’objet d’une exclusion du spectacle de fin d’année.

1. **Tenue cours - hygiène et propreté**

Les parents s’engagent à respecter et à soigner la tenue imposée :

Legging et tee-shirt (pas de collant, ni jupe, ni jean), cheveux bien attachés pour les cours.

Pour le bon déroulement des cours et par respect envers le professeur et les autres élèves, il est impératif de veiller au respect des règles d’hygiène corporelle élémentaire (tenue propre, déodorant...)

L’accès au cours sera refusé à tout élève ne se présentant pas dans une tenue propre et correcte.

Les enfants devront laisser leurs affaires (chaussures et autres) dès le début du cours dans le vestiaire, ce dernier devra être laissé propre.

Pour le cours, l’élève ne devra porter aucun bijou.

1. **Sanctions**

La Direction se réserve le droit d’exclure à tout moment un adhérent pour un des motifs précédents.

Toute personne soupçonnée d’être sous l’emprise de drogue, de médicament, d’alcool, ou encore dont l’état de santé ne permettrait pas de suivre le cours est prié de quitter le cours sur l’instant. Pour les mineurs, le professeur informera les parents.

L’élève s’engage à respecter les consignes du professeur et à rester poli envers lui, le professeur pourra exclure l’élève de son cours si la discipline demandée n’est pas respectée.

1. **Urgence médicale**

Au sein du cours de danse, le professeur est habilité à prendre toutes les dispositions nécessaires (appel des pompiers et transfert dans l’hôpital le plus proche). Le professeur, s’il en a connaissance, informera de toutes prises de médicaments, ou de toute allergie.

1. **Droit à l’image**

Le studio de danse ABonDanse se réserve le droit d’utiliser gratuitement et sans contrepartie présente ou future, l’image des élèves inscrits aux cours ou aux ateliers à des fins de communications et de publicité sur tout support et réseaux sociaux.

 LA DIRECTION

Les informations personnelles recueillies sont enregistrées par Lucy MESSAGER à des fins d’adhésion lors de l’inscription et pour vous informer des actualités du studio de danse ABonDanse.

Aucune information personnelle vous concernant n'est cédée à des tiers.

Les destinataires de données sont Lucy MESSAGER ainsi que toute personne légalement autorisée à accéder aux données (services judiciaires, le cas échéant). La base légale est l’article 6.1.a du règlement européen en matière de protection des données personnelles (consentement). La fourniture de votre nom, prénom, âge, email et votre numéro de téléphone sont nécessaires pour votre inscription. Les autres données restent facultatives. Les données sont conservées pendant toute la durée de l’adhésion au studio de danse ABonDanse ainsi que pendant la durée nécessaire à des fins probatoires et de gestion des contentieux. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter Lucy MESSAGER soit par courrier à Immeuble Le Sequoïa, Zone de la Beucherie, 53000 LAVAL ou par mail lucy.messager@gmail.com. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d’informations sur vos droits.